



**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

=====

**SECRÉTARIAT PERMANENT DU CONSEIL
NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

=====

**PROJET DE GESTION INTEGREE ET
DURABLE DU PAYSAGE DE L'AIRE
PROTEGEE DU COMPLEXE PO-NAZINGA-
SISSILI (PONASI)**

BURKINA FASO

La Partie ou la Mort nous Vaincrons

RAPPORT

**PARTICIPATION DU PROJET PONASI A LA PREMIERE SESSION 2025 DU CADRE DE
CONCERTATION REGIONAL DU CENTRE SUD**



INTRODUCTION

Le 5 mars 2025, s'est tenue dans la salle de conférence du Conseil Régional du Centre Sud, la première session de l'année 2025 du cadre de concertation régional du Centre Sud. Cette session a connu la participation des collectivités territoriales, des services techniques déconcentrés de l'Etat, des organisations de la société civile, des projets et programmes, des Associations et ONG de la région (Cf. liste de présence). Elle a été placée sous la présidence de Madame, le Gouverneur de la Région du Centre Sud qui avait à ses côtés, le Directeur Régional de l'Economie et de la Planification (DREP) du Centre Sud, le Coordonnateur du Projet PONASI.

Le présent rapport fait l'économie de la première session du CCR du Centre Sud et s'articule sur les points suivants :

- Rappel des objectifs de la session et vérification des membres statutaires ;
- La cérémonie d'ouverture ;
- Les communications ;
- La plénière ;
- La clôture.

1. RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA SESSION

Les objectifs visés par le cadre de concertation régionale se déclinent comme suite :

- ⇒ donner des avis sur les plans et programmes de développement de la région ;
- ⇒ faire des propositions en matière de coordination et d'harmonisation des activités de l'ensemble des acteurs de développement de la région ;
- ⇒ dynamiser la concertation au niveau régional ;
- ⇒ promouvoir le partenariat et l'harmonisation des approches et des outils de développement;
- ⇒ participer à la définition des priorités pour les investissements structurants en relation avec les niveaux central et décentralisé ;
- ⇒ capitaliser les expériences et les pratiques utiles à la promotion du développement régional.

Spécifiquement pour cette session, il s'agira de :

- ⇒ Présenter le projet PONASI/PNUD aux membres du cadre de concertation Régional ;
- ⇒ Présenter des nouvelles orientations sur l'exécution en dépense du Budget exercice 2025.

2. DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE

La session du CCR a été présidée par le Gouverneur de la Région du Centre Sud, Madame Yvette NACOUлма/SANOU Président du CCR. Elle a été ponctuée d'une seule allocution, celle de la Présidente du cadre après vérification des mandats et du quorum par Monsieur NOMBO Ibrahima, le Directeur Régional de l'Economie et de la Planification qui était à un taux de 80% (59 présents sur 74) suffisamment large pour tenir la session.



L'amendement et l'adoption du chronogramme de la session et une photo de famille ont mis fin à la cérémonie d'ouverture.

La première session de l'année 2025 du cadre de concertation régional a été marquée par deux communications sous forme d'exposé.

La présentation du Projet PONASI a été faite par Monsieur Diakouba SIRIMA, Coordonnateur dudit projet. Le communicateur a présenté une fiche signalétique du projet qui fait ressortir le contexte de sa création, les objectifs, les résultats attendus, les composantes de mise en œuvre, la tutelle technique et financière, le programme budgétaire de rattachement, le coût et la durée de mise en œuvre, les bénéficiaires ainsi les acteurs et partenaires de mise en œuvre. Il faut rappeler que le projet a été lancé officiellement le 28 novembre 2023 à Ouagadougou.



4

écologique pour la conservation de la biodiversité d'importance mondiale dans les régions Centre-Est, Centre-Sud et Centre-Ouest du Burkina Faso. Le terme «PO-NA-SI » combine les noms des trois aires protégées de l'État à savoir le Parc National de Pô / Kaboré-Tambi (PNKT), la Forêt Classée et le Ranch de Gibier de Nazinga, et la Forêt Classée et Zone De Chasse de la Sissili. Le Complexe abrite au moins 39 espèces de mammifères dont plus de dix (10) espèces d'ongulés d'une grande valeur cynégétique et touristique.

Ce projet est financé par le Fond pour l'Environnement Mondial (FEM), le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) et le Gouvernement du Burkina Faso a plus de trois (3) milliards de Fcfa. Il s'inscrit dans la dynamique d'opérationnalisation du Programme d'Actions National d'Adaptation (PANA), du Plan National d'adaptation (PNA) et la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) en valorisant les expériences à la variabilité et aux changements climatiques et en assurant la durabilité des initiatives d'adaptation aux changements climatiques. La mise en œuvre du Projet PONASI implique les collectivités territoriales, les ONG/Associations, les structures du MEEA (DGEF, OFINAP, SP/CNDD, DRE, DREA, DPE, DPEA), les structures du MARAH (DRA, DPA, DRRAH, DPRAH, ...) ainsi que les projets et programmes intervenant dans la zone du PONASI. Le projet est constitué de cinq (5) composantes à savoir : (i) Composante 1 : Renforcement du cadre pour la gestion intégrée du paysage du PONASI avec un financement durable pour son exploitation, (ii) Composante 2 : Renforcement du système d'aires protégées PONASI, (iii) Composante 3 : Gestion durable des terres et des ressources et diversification des moyens de subsistance, (iv) Composante 4 : Intégration de la dimension de genre et gestion des connaissances et de l'apprentissage et (v) Composante 5 : Coordination et gestion du projet. Il sera mis en œuvre dans une approche participative, systémique visant une forte implication des structures étatiques et leurs démembrements, des collectivités territoriales, des organisations paysannes et des ZOVIC.

Le projet a déjà réalisé des activités au cours de l'année 2024 dont l'atelier de démarrage et de présentation du projet, l'organisation de la visite du MEEA au complexe PONASI, la réalisation de panneaux de signalisation, la lutte anti braconnage, l'entretien et l'aménagement des pistes, des séances de sensibilisation, la tenue de la session du comité de pilotage.

b. Présentation des nouvelles orientations sur l'exécution en dépense du Budget exercice 2025.

Cette communication a été présentée Monsieur Aurélien S. PODA, Directeur Régional du Budget du Centre Sud. Le Directeur Régional a présenté sa communication en trois parties.



La première partie concerne la définition de quelques notions dont le budget et la loi des finances permettant aux participants de mieux saisir sa communication (par leur définition et leur caractérisation).

La deuxième partie est celle des principaux chiffres du budget de l'exercice 2025. Il s'agit des projections des recettes budgétaires, des projections par régie de recettes, des projections des dépenses budgétaires. Ces données ont été aussi présentées par secteur d'activités.

La troisième partie quant à elle a concerné les orientations pour l'exécution du budget 2025. De ces orientations, on peut retenir, la rigueur dans la gestion financière des fonds alloués, l'application stricte des règles en matière d'exécution de la dépense publique, la suppression des crédits destinés aux activités de sensibilisation, la suppression des crédits destinés à l'organisation d'ateliers qui n'impactent pas le cœur de métier du ministère ou de l'institution, la suppression des activités délocalisées, notamment les ateliers et les sessions de formation qui doivent être soumises à l'autorisation préalable du Président d'Institution ou du Ministre dont relève la structure porteuse, l'optimisation de la gestion des dépenses de personnel etc.

4. Echanges

Chacune des deux communications a fait l'objet d'échanges. Ainsi une dizaine de participants ont partagé leurs préoccupations et interrogations et les communicateurs ont apporté des réponses satisfaisantes.



Les échanges de la première communication sur le projet PONASI, ont porté sur la compréhension des actions et des activités du projet mais aussi du retard accusé dans le démarrage effectif du projet.

Pour la deuxième communication (nouvelles orientations sur l'exécution en dépense du Budget exercice 2025), les échanges ont concerné la possibilité d'équilibrer le budget, la régulation budgétaire au cours de l'année, la suppression des ateliers délocalisés, l'opérationnalisation de l'assurance maladie.



5. Divers

Les divers ont été le dernier point de la session avant la clôture. Diverses informations ont été partagées avec les membres du CCR. Il s'agit de :

- ✓ L'établissement des ordres de mission ;
- ✓ La gestion des intérim dans les services ou chaque responsable est invité à être plus regardant ;

- ✓ La tenue et la poursuite de la journée de l'exemplarité, chaque responsable devrait sensibiliser ses collaborateurs. Le Haut-commissaire du Bazèga a informé les membres de la tenue le 27 mars 2025 prochain de leur journée de l'exemplarité fiscale ;
- ✓ L'organisation de la journée de la femme le 8 mars prochain, les membres du cadre ont été invités à participer ;
- ✓ La présentation des nouveaux directeurs régionaux et Responsables de structure du Centre Sud.

Clôture

Deux interventions ont constitué l'essentiel de la cérémonie de clôture. Celle du Coordonnateur du Projet PONASI qui a consisté essentiellement à des remerciements pour l'opportunité offerte au projet et à une demande d'accompagnement des acteurs et parties prenantes de la région pour la mise en oeuvre des activités du projet.

Le discours de clôture a été prononcé par la Présidente du CCR, Madame le Gouverneur de la région du Centre Sud. Dans son intervention, elle a remercié le Projet PONASI pour son appui, invité chaque membre à tenir compte de la dynamique actuelle du pays qui est celle de sa souveraineté et de reconquête du territoire national et d'être prêt à répondre aux différentes sollicitudes de la nation. Chaque membre du CCR devrait explorer des pistes pour le financement de cadre. Elle a terminé par un remerciement à l'ensemble des membres du cadre de concertation régional et souhaité un bon retour à tous.